



MON VILLAGE
URBAIN



mairie-begles.fr

Mardi 10 mai 2022

LA MAISON SPORT SANTÉ DE BÈGLES REJOINT LE DISPOSITIF PEPS

(PRESCRIPTION D'EXERCICES PHYSIQUES POUR LA SANTÉ)

Ouverte en septembre 2021 à Bègles, la première Maison Sport Santé de la Métropole vient d'être référencée au dispositif PEPS. Depuis mi-mars, la Maison Sport Santé de Bègles peut accueillir et accompagner des usagers sur ordonnance.

Le référencement PEPS (prescription d'exercices physiques pour la santé), fruit d'un travail avec les médecins de Bègles, permet aux patients d'être dirigés vers la Maison Sport Santé pour bénéficier de l'accompagnement gratuit qui y est proposé : la Maison Sport Santé de Bègles oriente les personnes éloignées de la pratique sportive, atteintes de pathologies physiques ou de fragilités psychologiques et leur propose des activités adaptées à leurs besoins.

La prescription d'une activité physique peut être délivrée par tout praticien en exercice. Le sport sur ordonnance facilite la prise en charge de personnes pour lesquelles les bénéfices de l'activité physique sont reconnus. La Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé a été structurée à travers un projet commun porté en Nouvelle Aquitaine par l'ARS, la DRAJES et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

DES ACTIVITÉS GRATUITES ET UN SUIVI PERSONNALISÉ

Point d'accueil et d'information de proximité, la Maison Sport Santé a vocation à offrir un accès à une activité physique et sportive au quotidien, à tous les moments de la vie. Ce lieu de ressources à Bègles permet aux usagers d'être informés des bienfaits de l'activité physique et d'être orientés vers des pratiques sportives adaptées. Les usagers sont redirigés vers les associations et clubs de la commune ou peuvent bénéficier d'activités gratuites proposées par la Maison Sport Santé (marche nordique, aquagym, gym douce ou encore natation douce).

La Maison Sport Santé offre un accompagnement et un suivi régulier. Les éducateurs sportifs établissent un bilan personnalisé avec les usagers. Des tests sont réalisés tous les 3 mois afin d'évaluer les progrès et d'adapter la pratique sportive.

« Le référencement PEPS des activités de la Maison Sport Santé facilite l'accès à la pratique d'un sport, à des fins préventives, pour les personnes sédentaires, ou dans le cadre d'un traitement pour tout porteur de pathologie chronique. À travers ce dispositif, la Ville de Bègles souhaite promouvoir l'activité physique comme un élément déterminant de santé et de bien-être, pour toutes et tous, tout au long de la vie. »

Florian Darcos, conseiller municipal délégué à la vie sportive